

**LES ENJEUX DU DROIT D'AUTEUR EN MATÈRE D'INFORMATION  
ET DE SERVICE ÉLECTRONIQUES**

Par Sandrine Carneroli, Avocat au barreau de Bruxelles

Réunion de l'ABD  
22 mai 2007  
AFNC - FANC (Salle Curie)  
Rue Ravenstein 36, 1000 Bruxelles

ABD  
#AVO

SANDRINE CARNEROLI  
AVOCAT

**LES ENJEUX DU DROIT D'AUTEUR EN MATÈRE D'INFORMATION  
ET DE SERVICE ÉLECTRONIQUES**

Par Sandrine Carneroli, Avocat au barreau de Bruxelles

**Cabinet Berenboom & associés**

13 rue de Florence, 1000 Bruxelles  
Tél. 02 537 28 54 - Fax 02 537 20 55  
[sandrine.carneroli@berenboom.be](mailto:sandrine.carneroli@berenboom.be)

Spécialisée en droit des créations immatérielles

Titulaire d'un DEA de l'Université de Montpellier (1994)

Chargée de cours à l'Université du travail (ISIPS)

Auteur de trois ouvrages juridiques :

- Dépôt légal, de l'écrit à l'électronique (éd. Litec, 2001)
- Guide du droit d'auteur à l'intention des musées et centres d'art (MAC's, 2004)
- Les contrats commentés du monde informatique (éd. Larcier 2007)

ABD  
#AVO

SANDRINE CARNEROLI  
AVOCAT

## LES ENJEUX DU DROIT D'AUTEUR EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE SERVICE ÉLECTRONIQUES

Histoire et fondement du droit d'auteur  
Explication sommaire du droit d'auteur  
Les enjeux actuels

LECTURE ACCOMPAGNÉE D'EXEMPLES DE CONTRATS DE MISE À DISPOSITION DE BASES DE DONNÉES

Pressbanking  
Strad@droit



## LES ENJEUX DU DROIT D'AUTEUR EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE SERVICE ÉLECTRONIQUES

### 1. Histoire et fondement du droit d'auteur

Fin XVII<sup>ème</sup> siècle : naissance du droit d'auteur

Pourquoi ? œuvre sacrée → œuvre objet de commerce

⇒ Apparition du marché culturel soumis au goût du public

⇒ Equilibre entre droit d'auteur et intérêt public

Evolution

XIX<sup>ème</sup> siècle : le droit d'auteur se recentre sur l'auteur

XX<sup>ème</sup> siècle : le droit moral devient plus économique

## 1. Histoire et fondement du droit d'auteur

Evolution économique du droit d'auteur :

Pourquoi ?

- culture = marchandise soumise aux lois du marché
- harmonisation européenne : textes européens en matière de droit d'auteur sont motivés par des considérations économiques liées au bon fonctionnement du marché intérieur

## 1. Histoire et fondement du droit d'auteur

Fonction économique du droit d'auteur :

- œuvres audiovisuelles
- droits voisins
- logiciels
- bases de données
- mesures de protection technique

⇒ c'est le producteur et ses investissements qui sont protégés

## 2. Explication sommaire du droit d'auteur

Principes :

- pas de formalité ou dépôt :  
« Le droit naît du simple fait de la création »
  
- propriété du support matériel de l'œuvre ≠ propriété des droits

## 2. Explication sommaire du droit d'auteur

Les œuvres protégées

Deux conditions cumulatives :

- Une mise en forme ≠ les idées ne sont pas protégées
- Une création originale = qui traduit les choix personnels de l'auteur

⇒ les informations brutes ou simples faits ne sont pas protégés

## 2. Explication sommaire du droit d'auteur

Qui est titulaire des droits ?

L'auteur = la personne qui crée l'œuvre

L'auteur peut céder ses droits à un tiers (cession des droits)

## 2. Explication sommaire du droit d'auteur

Quels sont les droits ?

Le droit d'auteur = monopole d'exploitation

Deux prérogatives :

Les droits patrimoniaux = le droit de reproduction  
+ le droit de communication au public

Les droits moraux = le droit à la paternité de l'œuvre  
+ le droit au respect de l'œuvre  
+ le droit de divulgation

## 2. Explication sommaire du droit d'auteur

### Les exceptions

= utilisations de l'œuvre auxquelles l'auteur ne peut s'opposer

motivations = intérêt du public, liberté d'expression,  
impossibilité de contrôler les utilisations de l'œuvre, etc.

exemples :

copie privée, citation, caricature, cercle de famille, etc.

avec ou sans compensation financière pour l'auteur

## 2. Explication sommaire du droit d'auteur

### Durée

70 ans *post mortem auctoris*

### 3. Les enjeux actuels

1. Evolution des critères de protection :  
Prestations intellectuelles / Investissements économiques
  
2. Evolution des intérêts pris en considération :  
Promotion du progrès, des sciences et des arts / Rémunérer  
par un monopole la réalisation d'investissements
  
3. Conséquence pour le public :  
Circulation et accès à l'information / Appropriation du contenu  
informationnel

### 3. Les enjeux actuels

- Conclusions :
- Instauration d'une barrière économique pour tout accès à l'information
  - Incidences sur la transmission du savoir et de l'information
- Quid des pays en voie de développement ?
- Qui du secteur éducatif et scientifique ?
- Exemples : Affaire Test Achats et Affaire Google

Les obligations du Fournisseur

Les obligations du Client

## Les obligations du fournisseur

Accès à la base

- Accès technique
- Formation

Assurer la confidentialité des interrogations

L'obligation de fournir les informations annoncées

La responsabilité

- Obligation de moyens et obligation de résultat
- Les clauses limitatives de responsabilité

Les clauses de garanties

## Les obligations du client

Obligation de respecter les restrictions d'usage

- Le statut des informations extraites de la base de données

Obligation de payer le prix

Merci